

SORTIE

11710

26 NOV 1919

I.C.12

26 novembre 1919.

268

I.C.12/19.

Société des Nations.Personnelle.

Monsieur le Ministre,

Je vous remercie des intéressantes communications que, par ordre du Département, vous avez bien voulu me faire par vos dépêches des 8 et 17 de ce mois (Nos. 152.T/M B 56/41/7 et B 56/41/7.BH.152). Il va sans dire que je continuerai à vous tenir au courant de mon mieux ^{de} l'attitude des partis socialistes anglais à l'égard de la Société des Nations.

A ce sujet et en me référant spécialement à la dernière phrase du télégramme du Département No.81, je crois, à titre personnel, devoir faire remarquer que les renseignements que j'avais prié le Département de me donner et qu'il a bien voulu me fournir par le dit télégramme, ne m'ont pas été demandés par Sir Eric Drummond directement. Il existe entre la Légation et le Secrétariat Général une liaison plus souple et moins officielle, Voici ce qui se passe : Lorsqu'un chef de section a besoin d'un renseignement ou de documents sur la Suisse, il s'adresse tout naturellement à M. William Martin.

Monsieur le Ministre Charles L.E. Lardy,
Département Politique,
Division des Affaires Etrangères, B e r n e .

Dodis



Celui-ci, dans l'intérêt de son pays, pose à la Légation la question de savoir s'il lui est possible d'obtenir les informations ou documents désirés. La Légation n'hésite pas à fournir ou à se procurer les renseignements demandés, car elle a tout intérêt à ce que le Secrétariat soit informé de manière précise et dans un sens suisse, au lieu de laisser le Secrétariat s'adresser à l'Office britannique des Affaires Etrangères et par ce dernier au Ministre de Sa Majesté à Berne.

M. William Martin peut, en sous-mains et dans le cadre de ce qui est admissible et légitime, rendre des services à la Suisse, en faisant au Secrétariat Général le rapport journalier sur la presse suisse, un mémoire sur le sens et la portée des élections à l'Assemblée Fédérale, un mémoire justifiant le choix de Genève comme siège de la Ligue, un exposé sur les efforts du Conseil Fédéral en faveur de la Société des Nations, sur l'attitude du Parlement et du peuple, sur l'opportunité qu'il y a à persuader celui-ci lentement et sans rien brusquer etc., etc..

J'ai tenu à vous renseigner sur la manière dont, depuis l'arrivée de M. William Martin à Londres, la Légation reste en contact suivi, mais purement officieux avec le Secrétariat Général et je vous serais obligé d'en faire part confidentiellement à M. le Conseiller Fédéral Calonder. Il faut en effet éviter d'éveiller l'impression que M. William Martin

~~est en contact~~
est en contact trop intime avec la Légation, ce qui n'est pas le cas, M. W. Martin agissant d'une manière parfaitement correcte; mais, d'autre part, il serait impardonnable à la Légation de ne pas se servir, dans l'intérêt du pays, d'un trait d'union qui s'offre à elle.

A ce sujet, je dois ajouter, du reste, qu'avant l'arrivée de M. William Martin, le 25 octobre, la liaison ^{en} entre la Légation et le Secrétariat de la Société des Nations existait déjà, dans la même forme officieuse, entre mon collaborateur, M. Henri Martin et son ami Pierre Comert, chef de la Section de l'information.

Je saisis l'occasion pour joindre à la présente une correspondance du Révérend H.M. Adam, à Lausanne publiée par l'"Aberdeen Free Press" du 20 de ce mois sur la Suisse et la Ligue des Nations.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les nouvelles assurances de ma haute considération.

Le Ministre de Suisse en Grande-Bretagne :

I annexe.

